## Pétrole et gaz du Canada-Loi

C'est ce que dit le bill. Selon la disposition de participation rétroactive, le gouvernement devrait devenir un associé immédiatement. Dès que commencent les travaux de prospection, les associés se partageraient également les frais et les bénéfices. C'est ce que propose notre motion. Ce n'est que justice.

Si ce changement n'est pas apporté, il sera très difficile de convaincre qui que ce soit de faire des travaux de prospection. Personne n'acceptera de travailler dans un tel climat d'incertitude si le ministre peut ordonner à une société de commencer le forage dès qu'elle trouve du pétrole, peu importe si elle a les moyens de le faire ou non. C'est à ce moment-là que le ministre prendrait sa part de 25 p. 100.

J'ai parlé de cette question relativement au dernier article. Je crains bien qu'en adoptant cette disposition de participation rétroactive et en se proposant d'atteindre l'autarcie énergétique avant 1990, le gouvernement s'engage à plus qu'il ne peut faire. Si nous voulons atteindre l'autarcie énergétique, nous devrons faire exactement ce que le ministre compte faire en vertu de ce bill et exiger qu'on produise du pétrole le plus rapidement possible dès qu'un gisement sera découvert. Si le gouvernement acquiert une part active après que le certificat de production aura été octroyé, il devra à ce moment-là payer sa part de 25 p. 100 des frais de production. J'ai posé la question au ministre, mais il ne m'a pas fourni de réponse satisfaisante ni au comité ni ailleurs.

A quoi nous engageons-nous exactement si l'on admet que nous atteindrons l'autarcie énergétique avant 1990? Je suppose que cela veut probablement dire que nous devrons trouver un million de barils de pétrole par jour. Nous consommons actuellement chaque jour environ 1.8 million de barils de pétrole, dont 400,000 de pétrole importé. Nous savons que les gisements classiques de l'Alberta qui produisent journellement un million de barils seront épuisés d'ici 1990. Autrement dit, nous devrons trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. Ce sera peut-être dans les gisements classiques, grâce à la récupération tertiaire, ce qui coûte très cher. Quelqu'un devra payer la note.

Le ministre et le gouvernement seront partenaires à 25 p. 100. D'après certaines personnes, pour que le Canada retrouve son autonomie énergétique, il faudrait dépenser aux alentours de 300 à 500 milliards de dollars. Vingt-cinq p. 100 de 400 milliards, cela fait 100 milliards ou cent mille millions de dollars. Le ministre n'a pas pu vraiment me dire où il compte trouver l'argent voulu pour conclure ces accords de production, l'actif nécessaire pour exploiter certains de ces secteurs s'ils recèlent suffisamment de pétrole et de gaz. Va-t-il emprunter sur le marché libre? Dans l'affirmative, il va accentuer les pressions exercées sur le marché monétaire qui font déjà augmenter les taux d'intérêt et la demande d'argent.

Si les taux d'intérêt sont élevés au Canada, c'est notamment parce que le gouvernement va tous les jours chercher de l'argent sur les marchés monétaires pour payer l'intérêt sur son déficit. Il est prêt à payer des intérêts très élevés si bien que le secteur privé peut difficilement lui faire concurrence.

Le ministre ou PetroCan ont-ils l'intention d'aller emprunter sur le marché privé? Le gouvernement a-t-il l'intention de prélever 100 milliards d'impôt pour payer sa part des frais de production de ce nouveau pétrole? Quelles sont ses intentions? Il ne va certainement pas réaliser 100 milliards de bénéfice grâce aux stations-service qu'il a héritées de Petrofina. Je suis

suffisamment ferré sur ce chapitre pour pouvoir conseiller le ministre.

Les stations-service sont loin de rapporter autant et c'est un domaine où le gouvernement n'est pas à sa place. Le ministre aurait été mieux avisé de s'inspirer de la méthode suivie par les sociétés pétrolières pour commercialiser leurs produits. Elles ont très bien compris qu'il fallait miser sur la libre entreprise pour de nombreux aspects de leur activité.

Je ne connais aucune multinationale pétrolière qui songe à avoir ses propres installations pour effectuer des essais sismiques. Elles les louent généralement à des entreprises privées. Il y a des gens qui s'occupent des tours de forage. Il y a des centaines de milliers de petites entreprises au Canada qui dépendent entièrement du secteur pétrolier. Ces entreprises possèdent des camions, du matériel ultra-moderne et le savoirfaire nécessaires pour s'occuper des travaux de forage et effectuer les essais sismiques. Ce n'est qu'au stade de la production que les multinationales interviennent pour faire acheminer le pétrole vers leurs raffineries et fabriquer toutes sortes de produits intéressants.

Les compagnies pétrolières ont toujours confié une bonne partie de la distribution des produits pétroliers à des entreprises privées. Peu de stations-service sont exploitées par des employés des compagnies pétrolières. Ce sont les concessionnaires Esso et Chevron qui, à ce que l'on a pu voir à la télévision, s'occupaient activement des équipes de hockey junior. L'entreprise privée qui louait la station à une compagnie pétrolière a contribué à l'essor de l'économie locale. La compagnie pétrolière veillait à ce que les exploitants de stations-service aient de bonnes raisons de faire quelques heures supplémentaires tous les jours et gagnent quelques dollars de plus. Elle faisaient ainsi preuve d'efficacité dans la commercialisation des produits pétroliers.

Ce n'est qu'après que le gouvernement, surtout le gouvernement actuel, eut décidé que le système des concessions ne donnait rien que les compagnies pétrolières se mirent à réagir. Elles se rebiffent rarement car elles n'ont pas souvent de raison de le faire. Les compagnies ont alors dit que le gouvernement les forçait à avoir leurs propres stations-service et des stations libre-service. Elles ont créé une demande à cause d'un règlement stupide établi par le gouvernement.

Les compagnies pétrolières ont fait passer des annonces à la télévision. Je me souviens de celle où un homme s'arrêtait à une pompe et disait à sa femme: «As-tu entendu la pompe me parler?» Cela semblait très amusant. C'était la fin des petits exploitants de stations-service. Les stations appartiennent maintenant aux multinationales; uniquement à cause du gouvernement. Les compagnies n'ont fait que réagir à un règlement du gouvernement.

Il y a un tas de questions qui restent sans réponse. Il y a bien des faits que les Canadiens devraient connaître au moment d'adopter ce projet de loi épouvantable qui nous vaut l'hostilité de nos associés commerciaux des pays occidentaux avec lesquels nous faisons des échanges et qui a suscité une très vive réaction de leur part. Il y a beaucoup de questions sur lesquelles le gouvernement devrait se pencher. Il devrait prendre en considération l'amendement que nous proposons dans la motion nº 28, parce qu'il est raisonnable et qu'il est la seule solution juste, surtout si le gouvernement a l'intention d'envahir ce domaine comme concurrent au lieu de le libéraliser.